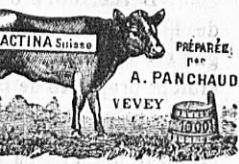


**Demierre,**  
dentiste, à BULLE,  
de 9 h. à 11 h. et l'après-  
midi de 4 h. le mardi et le mercredi  
[402]



**ACTINA** Suisse  
PRÉPARÉE  
par  
A. PANCHAUD  
VEVEY

**MENT POUR VEUX**  
ent complet et bon marché rempla-  
çant le lait naturel pour l'éle-  
veaux, porcelets, agneaux, etc. —  
centimes le litre.  
CS DE 5, 10, 25 ET 50 KILOG.  
Prix : 0,65 le kilo.  
le contrôle du Laboratoire Fédéral.  
à : (H25144L) [769]  
**Louis Remy,** négociant ;  
**Auguste Martin ;**  
**Tréme : A. Piolet,** boul. ;  
**Henri Enderle,** boulanger ;  
**A. Daffon,**  
**A. Blanc.**

**AND CHOIX**  
de jolis  
**eaux catelles**  
autres genres  
chez [893]  
**WEHNER**  
de l'Ecu, BULLE.

**ns de Jacinthe**  
les et simples,  
que Vases pour  
iver.  
Au Magasin  
**OBIE BEC**  
BULLE Grand Rue

**emande à louer**  
la ville ou près de la gare  
**ns indépendantes,** dont  
de préférence au 1er étage.  
s'offre sous H. D. au bureau  
[943]

**es de bois.**

**Mercredi 11**  
**novembre pro-**  
**chain,** à 4 heures  
du soir, à l'anberge  
de l'Etoile, le Con-  
seil communal de  
Charmey exposera  
en mises publiques  
du bois de commerce  
démarré à la Prond-  
nel de la Mousse.  
es bois, rendez-vous le même  
es, au restaurant Manrou, à  
(H548B) [968]  
Le Secrétariat communal.

**ion de la Toussaint**  
**NES MORTUAIRES**  
**s artificielles**  
**oise HAFEN**  
de Milles Progin  
**BULLE** [951]

**us tous qui**  
**ussez,**  
essayez les [950]  
**NS PECTORAUX**  
**Kaiser**  
**ts et calmant la toux.**  
certificats notifiés par le  
vent combien leur efficacité  
est reconnue certaine contre  
croupes, catarrhes et engorge-  
ment, tout ce qui est offert pour  
Paquets à 30 et 50 cent., en  
GAVIN, pharm., à Bulle ; Aug-  
ustin, à Bulle ; E. David, pharm.,  
Wolff, nég., à Sorens.

DE « LA GRUYERE » A BULLE :  
**de Cartes de visite**  
GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS



# LA GRUYÈRE



## ABONNEMENTS

Suisse... 1 an, Fr. 4 50  
6 mois, » 2 50  
Etranger : 1 an, » 9 —  
6 mois, » 5 —  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les  
bureaux de poste.

## JOURNAL INDEPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissent le mercredi et le samedi

Supplément bimensuel gratuit : **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

NOBIAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5<sup>55</sup> 10<sup>50</sup> 2<sup>25</sup> 5<sup>15</sup> 8<sup>50</sup> — Bulle, arr. 8<sup>58</sup> 10<sup>5</sup> 4<sup>50</sup> 7<sup>50</sup> 10<sup>50</sup>

## ANNONCES

Canton, une seule insertion  
15c.; annonces répétées, 10c.  
Suisse, 15 c. Etranger, 20 c.  
la ligne ou son espace.  
RÉCLAMES : 30 c. la ligne.  
Pour annonces et réclames  
ex-cantonales, s'adr. à l'a-  
gence de publicité Haasens-  
stein & Vogler, à Fribourg  
ou à ses succursales.

BULLE, le 3 novembre 1903.

## LA VIE SOCIALE

L'Université populaire.

II

L'Université populaire ne tend pas seulement à faire acquérir des connaissances positives et du savoir à ceux qui viennent à elle.

La science est à coup sûr un enrichissement de la personnalité humaine, mais de quelle utilité est-elle, lorsque celui qui la détient la garde jalousement, en avare, ou lorsqu'il s'en sert égoïstement pour s'assurer la suprématie sur ses semblables, pour exploiter les autres hommes ?

L'instruction — cette émanation de la lumière — devient une puissance de ténédres entre les mains de ceux qui l'utilisent pour la seule satisfaction de leurs aises et de leurs jouissances personnelles. Ce moyen de libération ne doit pas être un instrument de domination à l'égard d'autrui.

Éclairer les cerveaux, c'est bien, mais cela ne suffit pas. Il faut éclairer les cœurs. Science sans conscience, a dit Rabelais, n'est que la ruine de l'âme.

L'Université populaire faillirait à sa tâche si elle ne poursuivait pas cette œuvre parallèle d'éclairer les cœurs autant que les cerveaux.

D'ailleurs, elle est admirablement outillée pour cela.

S'adressant indistinctement à tous — aux travailleurs de la main comme à ceux du cerveau — elle reprend chez les adultes l'œuvre d'égalité que l'école primaire a ébauchée chez les enfants et que la vie a interrompue. Ce n'est plus une égalité conventionnelle, forcée, imposée par la loi, c'est l'égalité réelle, volontaire, sanctionnée par

le libre accord des consentements mutuels, par le désir concordant d'être jouissant de la plénitude de leurs droits et s'unissant dans le désir de travailler et de s'instruire en commun.

Groupant autour d'elle des hommes de toutes les opinions, de toutes les convictions, de toutes les tendances, auxquels elle demande, sans aucune abdication, que le respect de la pensée d'autrui, elle est par cela même un centre de tolérance, un foyer de vrai libéralisme.

Apprenant aux hommes à mieux se connaître, elle fait tomber les barrières que l'orgueil et l'envie élèvent contre eux ; elle est le pont jeté sur les fossés, grouillant de préjugés et de malentendus, qui tendent à séparer des êtres créés pour s'entendre et pour s'aimer ; au lieu de les désunir, elle les associe dans un labeur fraternel ; elle les anime d'un même esprit d'investigations et de recherches ; elle les stimule d'une même fièvre de dévouement à l'œuvre commune ; elle les fait frissonner des mêmes enthousiasmes à la recherche du Vrai, du Beau, du Bien.

L'Université populaire, c'est l'école de la vraie solidarité.

\* \* \*

L'Université populaire mérite à ces points de vue divers la sympathie effective de tous les hommes de saine raison et de cœur droit.

On peut s'étonner de ce que, poursuivant un si bel idéal, elle n'ait pas encore groupé plus d'adhérents chez nous.

A qui la faute ?

Très probablement à sa modestie.

Nous vivons à une époque de réclame bruyante, envahissante, effrénée. Les choses les meilleures, les plus usuelles, les plus nécessaires, les plus recommandables ont besoin, de nos jours, pour se faire connaître et apprécier, des mille voix de

l'annonce, du prospectus, de l'affiche. Vivre sans bruit, sans tapage, sans boniment, sans tam-tam, sans grosse caisse, c'est se résoudre à végéter.

L'Université populaire ne fait pas de réclame, ou si peu.

En outre l'Université populaire n'a pas de locaux suffisamment vastes et confortables pour y attirer et pour y retenir les auditeurs. Les salles, mises à sa disposition, sont les salles de nos écoles primaires. Bon nombre de ceux qui seraient disposés à suivre les cours passeraient volontiers sur l'inconvénient — léger à tout bien considérer — de revenir dans ces classes où, enfants, ils usaient leurs fonds de culottes. Ils s'écrieraient aisément avec le poète :

Oui, pour devenir homme, apprends toujours ! apprends ! Les meilleurs d'ici-bas, crois-le bien, les plus grands, furent des apprentis jusqu'à la dernière heure.

Mais le mobilier parfaitement approprié à la taille des élèves auxquels il est destiné, ne s'adapte pas — mais pas du tout — à celle d'un trop grand nombre de partisans de l'Université populaire. On ne saurait exiger de ceux qui ont besogné toute une journée à des travaux pénibles, voire éreintants, qu'ils s'astreignent à suivre des entretiens, pendant une heure et plus, en des postures inconfortables où ils risquent de gagner des courbatures.

Raison puérole, si l'on veut. Argument terre à terre. Possible ! Il est, dans tous les cas, de nature à en influencer beaucoup. Parmi ceux qui seraient tentés de les blâmer ou de hausser les épaules, combien en est-il qui affronteraient délicieusement le supplice d'un banc trop étroit ou d'un pupitre s'enfonçant dans l'abdomen !

Tant que l'Université populaire n'aura pas la libre jouissance de locaux à l'usage d'adultes — et elle les attend de la Maison du Peuple à laquelle toutes ses sympathies sont acquises et

## FEUILLETON DE LA GRUYERE 5

### Chez le Docteur

Nouvelle, par G. DUCHEUR.

On était à la fin du mois d'août, et déjà quelques feuilles tombaient. C'est avec une certaine mélancolie que notre homme de loi en fit la remarque. Et il songea bientôt à ses années qui s'élevaient aussi dans le gouffre des âges et qui ne reviendraient plus. Triste chose que la vie ! On passe sur cette terre un temps plus ou moins long, faible roseau secoué par des émotions diverses, et on disparaît un jour, tout étonné d'avoir si peu vécu.

Puis, une autre image apparut devant ses yeux. Celle-ci avait un sourire de Marguerite avant Faust. C'était pur et frais comme un clair matin de printemps, semblable à la rose qui vient de s'épanouir toute frissonnante encore, aux chaudes caresses du soleil. Et il se permit d'évoquer le sourire gracieux que Mlle De... laissait en son âme troublée. Est-ce qu'un jour... paraît en lui ? Et le rêve d'une existence à deux côtés... peut-il à travailler son imagination ?

A cinq heures, l'avocat était de nouveau sous la marquise de la gare, faisant les cent pas. Le train arrivait.

Le docteur Reynold descendit d'un wagon de seconde classe et vint droit à son ami.

— Tiens ! Depuis quand es-tu là ?  
— Depuis midi. J'ai diné chez toi.  
— Tu étais seul ?  
— Oui ! Et, ma foi ! je t'avouerai que j'ai fort bien mangé. Comme toujours, d'ailleurs.  
— Que t'a-t-elle donné ?  
— A quoi bon te le dire ? Tu l'apprendras assez tôt. Mais nous n'allons pas rester ici ?  
— Quand repars-tu ?  
— Avec le dernier train.  
— Si tu m'avais averti plus tôt, on seulement téléphoné.  
— De la montagne où je suis ? Cela m'était à peu près impossible. J'ai envoyé un télégramme, pensant que cela suffirait. Au surplus, je n'ai pas trop à me plaindre de la journée.  
Voyons, que décidons-nous ?  
— Montons-nous à Macolin ? La soirée promet d'être belle. On bien faisons-nous une visite au père Courvoisat ? Il y a quelque temps que nous n'avons plus été chez lui.  
— D'accord. Mais auparavant, tu devrais bien me donner une ordonnance pour une dizaine de paquets d'antipyrine. La femme de mon fermier se plaint souvent de maux de tête et elle m'a tellement supplié de lui rapporter un remède que...  
— Est-elle jeune ?  
— Que t'importe ?  
— Tu as raison.

Tout en causant, ils avaient suivi la rue de la gare et ils se trouvaient maintenant devant le restaurant bien connu du *Schweizerhüsi*.

— Tu voudras bien m'attendre ici, n'est-ce pas ? dit Paul Sandoz.

Ils prirent place dans le jardin. Le docteur Reynold écrivit l'ordonnance pour l'antipyrine et l'avocat sortit. Un quart d'heure après, vingt minutes plutôt, il était de retour.

— Il t'a fallu bien du temps, observa son ami.  
— J'ai rencontré quelqu'un de Sonceboz et j'ai dû causer un instant. C'est ce qui m'a retenu. Que bois-tu là ?  
— Du dôle ! Hé ! sommière ? En voici un qui a soif. Un verre et encore deux dôles.

— Il serait bon de téléphoner à Beau-Rivage.  
— C'est fait.  
— Tu penses à tout.  
— Parle ! Il faut bien penser pour les autres.  
— Alors ?  
— Oui, le père Courvoisat nous attend. J'ai commandé à souper. Très peu de choses. Enfin, nous verrons.

Ils payèrent leur consommation et quittèrent l'établissement.

(A suivre.)

qu'elle appelle de tous ses vœux — elle devra se borner à la tâche modeste qu'elle accomplit actuellement.

Tâche modeste, mais progressivement utile.

Qu'on la juge par ce qui se passe à La Chaux-de-Fonds.

Pendant le dernier exercice, l'Université populaire a organisé huit cours; elle en avait fait donner cinq en 1901 et cinq en 1902. Ces cours ont été fréquentés assidûment par une moyenne de vingt à vingt-cinq personnes pour chacun d'eux.

Le lundi, M. Ginnel entretenait brillamment ses auditeurs de l'Italie au point de vue géographique.

Le mardi, M. Doutrebande parlait, en érudit doublé d'un fin lettré, de Rousseau et des Encyclopédistes.

Le mardi également, M. Pitton se prêtait obligeamment à des exercices de conversation allemande.

Le mercredi, M. Ad. Blanc traitait, avec autant de science que de clarté, quelques questions économiques parmi lesquelles l'histoire de l'économie politique et le problème de la production.

Le mercredi et le vendredi, M. Rosen initiait patiemment aux difficultés de la prononciation les auditeurs de son cours d'anglais, en même temps qu'il leur apprenait les éléments de cette langue.

Le vendredi, M. Wasserfallen développait son très intéressant cours de géographie économique et parlait plus spécialement de l'Allemagne et de la France.

Au printemps et durant l'été, M. Gænsli, reprenait ses cours de botanique qui ont obtenu un succès aussi vif que mérité.

Enfin, M. Barrelet ayant donné deux conférences très goûtées sur les « Traitements naturels », l'idée fut émise de le prier d'en faire l'objet d'un cours, ce à quoi M. Barrelet a gracieusement consenti.

De cette façon, cent soixante à deux cents personnes ont pu, grâce à l'Université populaire, compléter leurs connaissances sur des sujets variés et savourer les joies de l'étude en commun.

Sans bruit, l'Université populaire a accompli sa tâche, creuse son sillon et cultive dans les cœurs et les cerveaux les aspirations à plus de Lumière, à plus de Justice, à plus de Bonté.

(A suivre).

## CONFÉDÉRATION SUISSE

### CHAMBRES FÉDÉRALES

Vendredi, le Conseil national a discuté la gestion et les comptes des chemins de fer fédéraux en 1902.

Les rapporteurs, MM. Ador et Dinkelmann, ont passé successivement en revue le département commercial, celui de l'exploitation, celui des travaux et celui du contentieux. Au cours du débat, M. Brandt s'est plaint du retard que subit l'exécution de la loi sur la durée du travail dans les entreprises de transport.

MM. Zemp et Hirter ont expliqué ces retards qui ne sont que passagers et qui ne portent que sur les jours de congé. Au département de l'exploitation, M. Ador a rappelé les plaintes motivées par le manque de voitures sur certains trains, par le mauvais entretien des voitures de troisième classe, par un contrôle trop fréquent des billets, surtout la nuit, et les retards qui se produisent sur toutes les lignes. M. Zemp a donné quelques explications sur ces divers points en ajoutant que des mesures seront prises pour remédier aux inconvénients signalés.

Le Conseil des Etats a voté vendredi le crédit nécessaire à l'acquisition d'un immeuble destiné à être loué aux bureaux internationaux pour la propriété industrielle, littéraire et artistique. Il a ap-

prouvé les comptes de la régie des alcools et a voté sans discussion le projet de loi concernant l'importation et l'emploi des pigeons-voyageurs. Il s'est ajourné à mardi, à 4 heures.

**Tireurs suisses à Buenos-Ayres.** Dans le concours international de tir au fusil pour le match entre nations, les Suisses sont les premiers, avec 4588 points; les Italiens sont les seconds avec 4411 points et les Argentins les troisièmes avec 4200 points.

**Tir fédéral.** — Le Conseil d'Etat de St-Gall a inscrit au budget de 1904 une somme de 6000 fr., comme subvention au tir fédéral qui aura lieu l'année prochaine à St-Gall.

**Personnel des ateliers fédéraux.** — La Direction générale des chemins de fer fédéraux a repoussé la requête du Comité central de l'Union des ouvriers des entreprises suisses de transport, visant la cessation du travail de meilleure heure le samedi après midi dans les ateliers des chemins de fer fédéraux, ainsi que la requête demandant une réduction des travaux à forfait.

**Voies d'accès au Simplon.** — On écrit au *Petit comtois* :

D'une communication officieuse du ministère des travaux publics à M. Charles Dumont, député du Jura, une entente viendrait d'être signée, au sujet du percement du Jura, entre l'Etat et la compagnie P.-L.-M.; celle-ci fournirait une subvention de 10 millions de francs et le gouvernement français ferait le reste.

La ligne projetée, partant de Salins, passerait par le Val d'Héry, Andelot, Censeau, Mignovillard, Bonnevaux, Labergement-Ste-Marie et Rochejean pour aboutir à Vallorbe.

Mais avant de considérer comme absolument décidée la construction de cette ligne, il convient d'attendre la réponse des Chambres, et tout d'abord le résultat des actives démarches faites, ces jours derniers, à Paris, par les représentants de la municipalité de Pontarlier, en vue de défendre les intérêts de cette ville.

**Traité de commerce.** — Le *National Zeitung* de Berlin annonce que la première partie des négociations entre la Suisse et l'Allemagne pour le nouveau traité de commerce touche à sa fin.

La deuxième lecture aura lieu en décembre prochain, à Berlin également.

**Militaire.** — Passent en landwehr au 31 décembre 1903 :

Les capitaines nés en 65. Les premiers-lieutenants nés en 1869. Les officiers subalternes de l'infanterie nés en 1859 passent dans la landwehr II<sup>e</sup> ban. Les sous-officiers de tous groupes et les soldats d'infanterie, d'artillerie, de génie, des troupes de forteresse, des troupes sanitaires et d'administration nés en 1871. Les sous-officiers et soldats d'infanterie nés en 1864 passent dans la landwehr II<sup>e</sup> ban. Les soldats du parc mobile de corps et du train de ligne I<sup>er</sup> ban, nés en 1864, passent au dépôt du parc et au train de ligne II<sup>e</sup> ban. Les soldats du train de ligne des états-majors de brigades d'infanterie, nés en 1864, passent dans le détachement du train de landwehr des arrondissements de leurs divisions respectives. Les sous-officiers, trompettes (y compris les trompettes d'état-major) et les soldats de cavalerie qui comptent dix années de services effectif. Les sous-officiers, trompettes et soldats de cavalerie nés en 1871, même ceux qui n'ont pas accomplis leurs dix années de service, pour autant tout au moins qu'en raison de leur entrée tardive dans l'arme ils ne se sont pas engagés auprès du chef d'arme à servir plus longtemps dans l'élite. Les maréchaux-ferrants, les selliers, infirmiers et armuriers de cavalerie nés en 1871.

Passent dans le landsturm au 31 décembre 1903 :

Les capitaines, premiers-lieutenants et lieutenants nés en 1855. Les officiers d'état-major (majors, lieutenant-colonels et colonels) qui ont atteint l'âge de 48 ans révolus. Les sous-officiers et soldats de tous grades et de toutes armes nés en 1859.

Les officiers de tous grades, nés en 1848. Les sous-officiers et soldats de toutes les subdivisions, nés en 1853.

**Exposition de photographie.** — Samedi s'est ouverte au Musée industrie, à Berne, la première exposition suisse et internationale de photographie. Le président du comité d'organisation, prof. Dachselt, a souhaité la bienvenue aux représentants des autorités et de la presse et aux délégués des sociétés de photographie, ainsi qu'aux exposants. — Le président du Conseil d'Etat, M. Gobat, a remercié, dans un discours prononcé comme président d'honneur de l'exposition, tous ceux qui ont collaboré à la réussite de l'entreprise. — Les invités ont ensuite fait le tour des salles.

Plus de 200 exposants de Suisse, d'Allemagne, d'Autriche, de France, d'Angleterre, etc., ont exposé environ 2,500 pièces, vues photographiques, appareils, matériel, etc., parmi lesquels des photographies d'une perfection tout à fait remarquable. M. Gurtner a exposé plusieurs de ses photographies en couleur d'après le procédé qu'il a découvert. Ces photographies sont, dit-on, le clou de l'exposition.

**Berne.** — Une affaire d'empoisonnement. — Des journaux du Jura bernois annoncent l'arrestation de trois dames de Laufon, sous l'inculpation de tentative d'empoisonnement sur la personne de M. Meinrad Scherrer. Cette tentative daterait d'il y a plus d'une année. L'une des inculpées est la femme de M. Frepp, préfet de Laufon.

Il y a lieu d'accueillir ces bruits avec réserve. D'après le *Basler Volksblatt*, les personnes arrêtées sont : 1<sup>o</sup> Mme Frepp; 2<sup>o</sup> la mère de celle-ci, Mme Scherrer, femme de M. Meinrad Scherrer; 3<sup>o</sup> Mme Künl, née Labor. Ces deux dernières ont été incarcérées dans les prisons de Laufon. Mme Frepp, après une brève détention, a été provisoirement relâchée, vu le mauvais état de sa santé.

**Zurich.** — Le tribunal de district a condamné à un jour de prison et 100 fr. d'amende l'éditeur César Schmidt, pour avoir publié une nouvelle offensant la morale, intitulée *Suzanne au bain* et due à la plume de J. Bardy de Lenil. Il a ordonné en outre la confiscation de tous les exemplaires de cet ouvrage.

Sur un recours de l'éditeur, la Cour d'appel a admis, par 4 voix contre 1, que la nouvelle incriminée ne contenait rien d'obscène et a cassé le jugement du tribunal de district. Les frais demeurent toutefois à la charge de M. Schmidt.

Voilà une belle réclame pour une œuvre dont la valeur est peut-être fort mince.

**Soleure.** — M. Aeschlin, greffier de la préfecture de Sissach, descendait d'un train en marche, dimanche soir, à la station de Läuelfingen, près d'Oiten. Il tomba sur la voie et eut les jambes et un bras écrasés. Quelques instants plus tard, il rendait le dernier soupir.

**Genève.** — *Le mari assassin.* — Un nommé Bovet Fribourgeois, ouvrier à l'usine à gaz, a étranglé sa femme vendredi matin. Le ménage Bovet donnait la pension à des ouvriers italiens. L'un de ceux-ci, au dire du mari, était l'amant de Mme Bovet. Depuis longtemps, une inimitié profonde divisait les deux époux. Bovet aurait tenté, en janvier dernier, de s'asphyxier au moyen de charbon. Dernièrement, en parlant de sa femme, il aurait dit : « Il faudra que je la tue ».

Il n'était pas allé au travail le matin, et c'est

lorsque ses tro...  
que le drame s...  
femme, et la...  
son lit. Son for...  
le cigare à la...  
dans la maiso...  
qu'il se sera su...  
en faisant usa...  
il n'y a pas lo...

**Valais.** —  
de ces dernier...  
Conches, un ge...  
ment avec le...  
du pays, a tu...  
étant parti sub...  
au milieu du f...  
ceaux de plom...

**Serbe.** —  
Pierre I<sup>er</sup> vien...  
lui-même et...  
été avertis pa...  
Yankovitch, ar...  
en prison; le...  
tie du complot...  
provisoire, a é...  
Le capitaine...  
été incarcéré...  
des relations s...

**Algérie.** —  
abattu la nuit...  
dégâts consid...  
d'un œuf de p...  
chers, compr...  
des mandarines...  
rieusement en...

**CANTON**  
**Agressio**  
lieb L., bern...  
lundi. Réveill...  
5 heures du m...  
lui-ci un coup...  
tomber évan...  
heures plus ta...

**Accident**  
Conus, canton...  
la nuit du 28...  
tin, d'un grav...  
d'Oron. Aux...  
malheureusem...  
un poumon p...  
place, sans se...  
qui a donné l'...  
Les premiers...  
Dr Nicod.

**Foudroy**  
basser, Joseph...  
prise Thuy H...  
accident, à Ne...  
Le travail v...  
basser, dans...  
la partie sup...  
Quelques inst...  
rent le bruit...  
rent et se tr...  
Rohrbasser. C...  
courant et ét...

Rohrbasser...  
La Préfectu...  
et a autorisé...  
huminé à Fri...  
**Poulain**  
tera, jeudi 5...  
matin, à Chât...  
cellente origin...

storm au 31 décembre

ers lieutenants et lieutenants d'état-major (major et colonels) qui ont attaqués. Les sous-officiers et soldats de toutes armes nés en

grades, nés en 1848. Les soldats de toutes les subdivisions,

graphie. — Samedi s'est tenu à Berne, la première conférence nationale de photographie. L'organisation, prof. Dachmann, a été représentée par des délégués des cantons ainsi qu'aux exposants. Le président d'Etat, M. Gobat, a prononcé comme présidence d'honneur, tous ceux qui ont participé à l'entreprise. — Les incidents de la soirée des salles.

de Suisse, d'Allemagne, d'Angleterre, etc., ont exposé, vues photographiques, parmi lesquels des photographes, dont plusieurs de ses photographes ont été remarqués. Le procédé qu'il a découvert, dit-on, le clou de

aire d'empoisonnement. Les bernois annoncent l'arrestation de Laufon, sous l'inculpation d'empoisonnement sur la personne de Scherrer. Cette tentative a été provisoirement abandonnée. L'une des inculpations, préfet de Lau-

es bruits avec réserve. Le journal, les personnes arrêtées; 2° la mère de celle-ci, M. Meinrad Scherrer; Ces deux dernières ont été emprisonnées de Laufon. Mme Scherrer, a été provisoirement abandonnée. L'une des inculpations, préfet de Lau-

eur, la Cour d'appel a décidé que la nouvelle inculpation est obscène et a cassé le jugement. Les frais demeurent à la charge de M. Schmidt.

pour une œuvre dont le succès est mince. Le gendarme Häselin, greffier de la gare, a été arrêté d'un train en gare de Läuelfin. Quelques instants plus tard, il a été tué.

assassin. — Un nommé Scherrer, à l'usine à gaz, a été tué samedi matin. Le ménage Scherrer, des ouvriers italiens. Le mari, était l'amant de la femme. Une inimitié profonde. Bovet aurait tenté de tuer Scherrer au moyen de sa femme, mais il a échoué. Le travail le matin, et c'est

lorsque ses trois enfants furent partis pour l'école que le drame s'est passé. B. s'est précipité sur sa femme, et la saisissant au cou, l'a étranglée sur son lit. Son forfait perpétré, il est sorti de chez lui, le cigare à la bouche. Dès lors on ne l'a revu ni dans la maison, ni à l'usine à gaz. On suppose qu'il se sera suicidé, soit en se jetant au Rhône, soit en faisant usage du revolver qu'il s'était procuré il n'y a pas longtemps.

**Valais. — Toujours les armes à feu.** — Un de ces derniers jours, à Binn, dans la vallée de Conches, un garçon de 11 ans, jouant imprudemment avec le fusil chargé d'un vieux braconnier du pays, a tué la femme de ce dernier. Le coup, étant parti subitement, a atteint la pauvre femme au milieu du front. Le fusil était chargé de morceaux de plomb.

## ÉTRANGER

**Serbie.** — Un nouveau complot contre le roi Pierre I<sup>er</sup> vient d'être découvert en Serbie. Le roi lui-même et les fonctionnaires de la cour ont été avertis par des lettres anonymes. Le colonel Yankovitch, ancien attaché militaire, a été mis en prison; le colonel Loukievitch, qui faisait partie du complot de Nisch et avait été mis en liberté provisoire, a été également arrêté.

Le capitaine Ludjevitch, ancien aide de camp, a été incarcéré dans une forteresse, pour avoir eu des relations secrètes avec les conjurés.

**Algérie.** — Un orage épouvantable s'est abattu la nuit du 30 au 31 sur Blidah, causant des dégâts considérables. Les grêlons, de la grosseur d'un œuf de poule, ont saccagé les jardins maraichers, compromettant la récolte des oranges et des mandarines. Les toits des maisons ont été sérieusement endommagés.

## CANTON DE FRIBOURG

**Agression.** — Un habitant de Noréaz, Gottlieb L., bernois, a été victime d'un gâst-apsens lundi. Réveillé et appelé hors de son domicile, à 5 heures du matin, par un inconnu, il reçut de celui-ci un coup d'assommoir sur la tête, qui le fit tomber évanoui. Il ne reprit ses sens que cinq heures plus tard. L'agresseur n'a pas été retrouvé.

**Accident de bicyclette.** — Le gendarme Conus, cantonné à Semsales, a été victime, dans la nuit du 28 au 29 courant, vers les 2 h. du matin, d'un grave accident de bicyclette. Il revenait d'Oron. Aux environs de Maraçon, il est tombé si malheureusement qu'il a eu des côtes enfoncées et un poumon perforé. Il est resté deux heures sur place, sans secours, par la pluie. C'est un chien qui a donné l'éveil. Son état est des plus graves. Les premiers soins lui ont été donnés par M. le Dr Nicod.

**Foudroyé.** — Samedi, à midi, le jeune Rohrbasser, Joseph, de Fribourg, employé à l'Entreprise Thasy Hauterive, a été victime d'un terrible accident, à Neuenegg.

Le travail venait d'être suspendu. Joseph Rohrbasser, dans un but que l'on ignore, monta dans la partie supérieure d'un poste transformateur. Quelques instants après, ses camarades entendirent le bruit de la chute d'un corps. Ils accoururent et se trouvèrent en présence du cadavre de Rohrbasser. Celui-ci avait été foudroyé par le courant et était tombé sans même pousser un cri.

Rohrbasser n'était âgé que de 25 ans. La Préfecture de Laupen a ouvert une enquête et a autorisé le transfert du cadavre pour être inhumé à Fribourg.

**Poulains.** — Une commission fédérale achètera, jeudi 5 novembre prochain, à 10 heures du matin, à Château-d'Œx, des poulains entiers d'excellente origine.

Les éleveurs qui sont intentionnés de présenter des poulains à la commission devront aussi amener la mère et devront se munir du certificat d'origine du produit (certificat de saillie et de mise-bas).

La valeur du poulain sera payée comptant. En outre, l'éleveur recevra encore un engagement, par lequel le Département fédéral de l'Agriculture s'engage à lui payer une prime supplémentaire si le poulain, à l'âge de 3 ans, peut être attribué au dépôt d'étalons. Cette prime s'élèvera au 20% de la valeur estimative fixée à ce moment-là, de laquelle il sera déduit toutefois la somme de 1200 fr. représentant les frais d'achat et d'entretien du poulain jusqu'à l'âge de 3 ans.

Exemple: Un poulain, qui a été acheté pour le prix de 400 fr. et qui, à 3 ans, est taxé 3500 fr. comme reproducteur, rapporterait encore à son ancien propriétaire un gain de 460 fr.

## GRUYÈRE

### La reprise d'une « affaire ».

Il s'agit en effet d'une affaire bien triste qui, en son temps, fit retentir dans le pays un cri de stupeur et d'indignation. On la croyait classée définitivement, le coupable ayant été jugé et condamné. L'affaire paraissait éteinte, chacun évitant de rappeler des faits honteux, et dans les milieux seulement où elle éclata, les nombreuses personnes qui de près ou de loin y furent mêlées en conservent un douloureux souvenir.

Or, une personne a voulu faire revivre tout cela. Elle tient à exhumer de l'oubli où ils étaient entrés, les actes ignobles de l'ex-régent Baudère. Elle veut étaler à nouveau sous les yeux du public des faits réprouvés, et, chose plus pénible encore, faire ressouvenir des pauvres victimes d'un dépravé. Sans se soucier de la douleur que les parents, les amis des victimes innocentes, que la population entière de Vaulruz ressentira à la reprise de cette affaire, cette personne veut à tout prix la faire renaitre.

Or cette personne n'est autre que M. Oberson, inspecteur scolaire, à Bulle.

On se souviendra peut-être qu'en juin et juillet écoulés, le journal *La Gruyère*, à la demande de nombreux citoyens, se fit l'interprète des sentiments populaires pour protester contre certains faits relatifs à l'affaire B. et demander une punition exemplaire du coupable. Il fut révélé que M. Oberson n'avait pas été étranger à la nomination à Vaulruz de l'instituteur B., que des citoyens de Gumefens accusaient d'actes immoraux mais que la Chambre d'accusation venait de déclarer innocent. La suite prouva ce qu'il y avait de fondé dans les plaintes des parents de Gumefens.

Cette révélation de *La Gruyère* lui valut une plainte en calomnie déposée à la Préfecture de la Gruyère par l'inspecteur scolaire M. Oberson. Cela se passait au commencement de juillet. Depuis lors aucune nouvelle.

Mercredi dernier, 28 octobre, enfin, les éditeurs de *La Gruyère* ont reçu une assignation du Tribunal de la Gruyère les invitant à se présenter devant les juges, samedi 7 novembre, à 9 h. du matin, pour répondre à la plainte déposée contre eux.

M. Oberson, plaignant, a donc pris ses aises; il a eu les loisirs de préparer ses batteries; il a eu soin de laisser effacer certains souvenirs et les impressions du moment et, aujourd'hui, pour satisfaire des sentiments rancuneux, il n'hésite pas à jeter à nouveau le trouble, à faire renaitre de vives discussions, de pénibles souvenirs parmi la paisible population de Vaulruz.

Voilà des faits que les honnêtes gens condamneront.

Un point encore. La plainte dit que M. Oberson se portera partie civile au procès. M. Oberson prétend donc à une indemnité! Il sera intéressant de voir à quelle somme M. Oberson estime avoir droit pour les bons services qu'il a rendus!

C'est ce que les juges diront samedi.

Ajoutons encore que nous relaterons ici toutes les phases du procès quelles qu'elles soient et il y en aura d'intéressantes.

Pour nous, nous attendons avec sérénité l'issue de l'affaire; nous avons la satisfaction d'avoir bien agi; les nombreux témoignages de sympathie reçus nous disent assez que le sentiment populaire s'est rangé de notre côté.

**Récital littéraire.** — Par une chance inespérée, nous aurons le plaisir d'entendre prochainement à Bulle Mme Emilie Golay-Chovel, qui a trouvé en France, à Genève, à Lausanne, etc, des auditoires si sympathiques et parfois enthousiastes.

L'artiste, dont les journaux parlent avec beaucoup d'éloges, et qui possède l'art de charmer et d'émouvoir par une diction exquise, donnera un récital le 15 novembre prochain dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

La réputation de Mme Golay-Chovel n'étant plus à faire, nous pouvons en toute confiance engager le public bullois à profiter de cette soirée comme d'un vrai régal.

**Tir.** — Dimanche 8 novembre aura lieu à Morat la proclamation des résultats des concours de sections organisés dans les districts on joint et août, sous les auspices de la Société cantonale des tireurs fribourgeois. Nous avons le plaisir d'apprendre que la Société des carabiniers de Bulle a obtenu le 2<sup>me</sup> rang à ce concours cantonal. Nos carabiniers bullois iront donc, dimanche, avec drapeau, recueillir leurs lauriers. Les sociétaires, désireux de prendre part à la course à Morat, sont donc priés de s'annoncer auprès du président de la Société jusqu'à jeudi soir.

**Inspection d'armes.** — Mardi, à 9 h., a commencé à Bulle l'inspection complémentaire des armes et de l'habillement des militaires qui n'ont pas subi l'inspection de ce printemps. Prenent part à cette inspection des soldats de la Gruyère, de la Veveysse et d'une partie de la Glâne.

**Une gare à Gruyères.** — On nous dit que la commune de Gruyères serait en pourparlers avec la compagnie des C. E. G. pour l'établissement d'une gare desservant cette commune.

### Nous apprenons

que les vins (rouges et blancs), si justement estimés, du domaine *Mas d'Arnaud* (France), sont en vente au détail, à partir de ce jour. Demander tarifs à *BAYLE, à Vergèze* (Gard), France. (H10986X) [968]

## Fourneaux.

Grand choix, catelles, fers, etc.

A l'Agence agricole [976]  
Aug. BARRAS, Bulle.

### Vente de lait.

Mardi 10 novembre, dès les 2 h. de l'après-midi à l'Anberge communale, la Société de laiterie de Sorens vendra en mises publiques son lait pour l'année 1904.

Grande vente de lait et autres produits laitiers. Vaste emplacement pour la fabrication du fromage, chambre à peser le lait; rafraîchissoir très bien situé, logement pour le laitier. Eau partout où son emploi est nécessaire, ustensiles pour l'exploitation, lumière électrique.

Remise pour le bois, grande porcherie avec eau à l'intérieur, écurie, parc, une parcelle de terrain et deux jardins.

Pour visiter, aucune indemnité de route. Pour la Commission: [979]

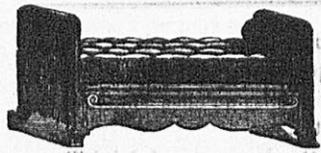
Le Président: JEAN ROMANENS.

### Immeuble à vendre

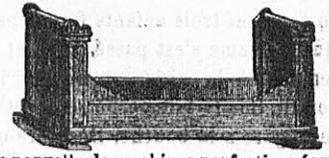
pour cause d'insuffisance de place *Habitation et atelier* très bien situés en ville. Force motrice hydraulique. [982] S'adresser à *Jos. Gremaud*, mécanicien, à Bulle.

## A vendre:

un bon piano pour Fr. 350. — S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [982]



Grands magasins d'étoffes et de meubles  
Bulle, Grand'rue 26 à côté du St-Michel **LÉVY Frères** Bulle, Grand'rue 26 à côté du St-Michel



Installations modernes et complètes.

Avant de faire vos achats de meubles, visitez nos magasins, où vous trouverez un choix considérable. L'installation toute nouvelle de machines perfectionnées nous permet de livrer ces meubles, très solides et faits avec des bois séchés à l'avance, à des prix défiant toute concurrence. Plumes. Duvets. Crins divers. Bessorts. Literie. Pour trousseaux complets, nous faisons les prix du commerce en gros. Echanges de meubles contre bois de menuiserie.

## Vins fins

Malaga à Fr. 1.70, 2.20 et 3.70 le litre.  
Jérez > 170 et 3.50  
Madère > 2.20 et 3.70 la bouteille.  
Oporto > 3.50 la bouteille.  
etc., etc.

## Liqueurs fines

Cognac à Fr. 1.50, 2., 2.70 et 4. le lit.  
Rhum > 1.50, 2.— et 3.50 le litre.  
Kirsch > 2.50 et 3.— la bouteille.  
etc., etc.

Francisco RIBES, Bulle.

## Boulangier-pâtissier.

Un ouvrier boulangier-pâtissier exempt du service militaire cherche place. Entrée de suite. [986]  
S'adresser au bureau du journal.

## Jeunes filles.

Deux jeunes filles se présentent pour entrer en service comme **sommelières** ou **filles de magasin**.  
S'adresser au bureau du journal. [980]

## Allumettes soufrées.

marque couronne, caisse à 200 gr. boîte fr. 6 40  
allum. suéd. caisse à 1000 boîtes fr. 12 80  
Winiger, Dépôt de gros, **Boswil**.

## A vendre :

à Sorens, un bâtiment comprenant maison d'habitation, grange et écurie, jardin. Conventant pour négociant.  
S'adresser à Joseph MILLAZ, charpentier, Sorens. [985]

## MISES DE BOIS

Mardi 10 novembre prochain vente d'environ 600 mètres cubes de bois dans les forêts de la ville de Bulle.  
Rendez-vous, à 9 heures du matin, aux Veaux-Dessus.  
[981] Le Secrétariat communal.

## A vendre :

divers meubles et literie. [883]  
S'adresser maison BERNEZ, sellier, à La Tour-de-Trême.

## Bel appartement

complet à louer pour personnes tranquilles. (H556B) [985]  
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Bulle.

## Vente de bois.

Mardi 3 novembre prochain la commune d'Estavannens vendra en mises publiques plusieurs numéros de belles plantes à billons et carrons situés au plan du Darh; il sera aussi vendu 2 numéros de billons et un bon nombre de monles de bois de sapin et autres.  
Rendez-vous des miseurs à la Pinte, à 8 heures du matin. (H551B) [978]  
Le Secrétariat communal.

## USINE DES GRANDS-CRÊTS, VALLORBES

Téléphone. Société anonyme par actions. Téléphone.  
Chaux silosées éminemment hydrauliques. Les Usines ne fabriquent pas de ciment. Reconnues des meilleures et des plus avantageuses pour bétonnages, maçonneries, crépissages, etc.  
Analyses et essais du bureau fédéral de Zurich à disposition. Installation moderne la plus perfectionnée.  
10,000 tonnes, contenance des Silos. — Production journalière : 100 tonnes.  
Puissance électrique : 200 chevaux. — Raccordement industriel avec les C.-F.-F.  
Adresse télégraphique : GRANDS-CRÊTS, VALLORBES.  
Fournisseur de l'entreprise du Tunnel de Simplon.  
Dépositaires : MM. Gippa, à Bulle; J. Fischer et Edouard fils, à Fribourg; Del Caldo, à la Tour-de-Trême. [H24146L]

## Machines à coudre.

Vente, Réparations, Fournitures, Huile, Aiguilles, etc.  
Jos. GREMAUD, mécanicien, BULLE. [984]

## Cercle des Arts et Métiers

BULLE  
Les membres et porteurs de parts de capital du Cercle des Arts et Métiers de Bulle sont convoqués en assemblée générale ordinaire, au local du Cercle, sur le dimanche 8 novembre prochain, à 2 heures de l'après-midi.

### TRACTANDA :

1. Réception de candidats;
2. Reddition des comptes;
3. Banquet annuel;
4. Nomination du président, de la commission et des vérificateurs;
5. Abonnement et mise des journaux;
6. Propositions individuelles.

[987]

LE COMITÉ.

## Viennent d'arriver

le grand et beau choix  
de Confections pour dames et fillettes  
pour quelques jours seulement

chez  
A. FLEURY, Marchand-tailleur

BULLE

Rue de Vevey.

Rue de Vevey.

Demandez partout

les BONBONS

ANTIRHUME

O. EHNINGER

Confiserie Vaudoise LAUSANNE

## Affections rhumatismales.

De tous les emplâtres poreux, composés de capsicum, recommandés pour les pharmacies de famille et ordonnés par les médecins, il n'y en a pas de plus recommandables que la marque suisse **emplâtre Rocco**. Cet emplâtre souverain fait de capsicum et doublé de flanelle, est appliqué avec le plus grand succès dans les cas de rhumatismes, de goutte, de lumpage, de douleurs des membres de toutes sortes. Fr. 1.25 dans les pharmacies **Barras & Gavin** à Bulle.



## On demande

de suite un bon ouvrier-scieur. (H4171F)

S'adresser à Louis Berthoud, fien BAZILE, à Châtel-St-Denis. [952]

## Cordonnier.

On demande un bon ouvrier-cordonnier, de bonne conduite et muni de bons certificats. [975]

S'adresser à M. L. PERRIN, cordonnier, à Broc. Inutile de se présenter sans les conditions suscitées.

## On demande

pour de suite, une femme d'un âge mûr, pour faire le ménage d'un homme. [971]  
S'adresser au bureau du journal, qui indiquera.

## On demande

de suite, un ouvrier-boulangier, de préférence de la campagne. [963]  
S'adresser au bureau du journal.

A L'IMPRIMERIE DE « LA GRUYÈRE » A BULLE :

Choix de Cartes de visite

En 2-3 jours, les goîtres et toute grosseur au cou disparaissent : 1 flac. à 2 fr. de mon eau antigotreuse suffit.  
Mon huile pour les oreilles guérit tout aussi rapidement bourdonnements et dureté d'oreilles, 1 flac. 2 fr.  
S. FISCHER, méd.-prat., à Grub 206] (Appenzell Rh.-E.) (H271a)

## CARRIÈRE de Villars d'Avry.

Bonne molasse pour fours et travaux, taille de bâtiments. Travail prompt et soigné.

Se recommande : Julien Décolterd Villars d'Avry. [871]

## MONT-D'OR J. Seydoux, fils BULLE

## JEUNES FILLES

On engage continuellement des jeunes filles à la Fabrique de chocolat de Broc. [750]  
Bon salaire dès le commencement.

## Raisins du Tessin I<sup>a</sup>.

3 caissettes, environ 15 kg. Fr. 5.—  
1 id. > 5 > > 2.—  
Châtaignes 15 kg. > 4.—  
franco par la poste contre remboursement.  
Fils de Stefano Notari, Lugano.

## Oignons de Jacinthe

doubles et simples, ainsi que Vases pour les cultiver.

Au Magasin TOBIE BEC Grand'Rue BULLE Grand'Rue

## A louer :

une grande scierie, d'une installation moderne, avec turbine de 20 chevaux, composée d'une scie de côté, scie multiple, circulaire, d'un abord facile, au bord de la route, à 15 minutes d'une gare, avec magnifique logement si on le désire.  
Conditions avantageuses de location pour un preneur actif.  
S'adresser au bureau du journal la Gruyère qui indiquera. [961]

## A louer :

à proximité de Broc, des chambres meublées, propres et bien exposées. Bonne occasion pour des personnes rangées. [954]  
S'adresser à M. JOB, BELLORA, La Tour.

## Un chien de chasse

égaré s'est retiré chez M. Félicien SAUDAN, à Bulle. [960]  
Le réclamer contre rembour des frais.

## Pour Bureaux, Entrepreneurs, Négociants.

Un homme au courant des affaires de bureau et pouvant disposer de ses matinées ou de 2 ou trois jours par semaine, cherche emploi à Bulle ou environs, comme comptable ou autre occupation, au bureau ou à domicile. [962]  
S'adresser au bureau du journal.

BULLE — GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS